



LYCÉE HENRI MARTIN

1, Rue Gabriel Girodon
02100 Saint-Quentin



ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°5

1 avril 2021 à 18h15
En Visio conférence

Monsieur le Proviseur ouvre la séance.

La connexion de 16 membres étant constatée, le quorum est atteint, le conseil peut valablement siéger.

M. l'Intendant prend le secrétariat et la séance débute à 18h20.

M. le Proviseur rappelle l'ordre du jour :

- 1) Approbation du dernier compte-rendu du CA du 4/02/2021.
- 2) Présentation du compte financier 2021.
- 3) Affaires financières.
- 4) Contrats et conventions diverses.
- 5) Opérations de fin d'année.
- 6) Questions diverses.

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

Connexion d'un membre

1) **Approbation du dernier compte-rendu du CA du 4/02/2021**

Présentation pour vote de la proposition de répartition de la DGH, affaires financières, BOP, contrats et conventions diverses, questions diverses.

Aucune remarque.

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

Connexion de 2 membres

2) **Le compte financier 2020.**

Rappel : compte financier = photographie à un moment donné à la fin de l'exercice comptable.

- Exercice comptable = année civile : principe de l'annualité.
- Photographie = sincérité et prudence : équilibre ou déséquilibre à faire apparaître.
- Ressources – emplois \neq bénéfice ou perte
- Produits – charges \neq marge

Capacité ou insuffisance d'autofinancement.

Mise en lumière du résultat obtenu.

M. l'Intendant prend la parole pour présenter le compte financier 2020.

Adoption du compte financier sans réserves.

Pour vote : Adoption à l'unanimité des 19 membres présents.

Affectation du résultat dans le compte unique de réserves

Pour vote : Adoption à l'unanimité des 19 membres présents.

3) Affaires financières.

- Projet / métiers de la santé par M. Cochet pour 2021/2022 (élèves concernés : secondes et premières)
Mise en place + consommables = 1600.00€ (prélèvement sur fonds de réserve).
- Acquisition de chariots pour mise en place des classes mobiles financés par prélèvement sur FDR (8 200€)
 - Histoire/géographie.
 - Mathématiques.
 - CDI.
- Crédits en notre faveur : ENGIE : 14716.00€ remboursement d'excédents de versements. Il est proposé d'inscrire cette somme en recettes exceptionnelles en recettes et en dépenses en ALO équipement afin de remplacer 15 postes informatiques administratifs et le mobilier de la salle G1 à l'identique de la salle M1 (soit 120 places)
- Désaffectation d'une subvention région « Actions éducatives 2019/2020 » d'un montant de 9455.00€ pour production tardive de justificatifs. Proposition d'un prélèvement de 6 513.56€ sur FDR pour annulation de la recette prévue.
- Autorisation de reprise par la région d'anciens reliquats de subvention
- Projet Rectorat « Education artistique et culturelle » Prélèvement de 300€ sur FDR représentant la part établissement du projet présenté.

Pour vote. Adoption à l'unanimité des 19 membres présents.

- Subvention de région HDF pour les olympiades de la chimie : 1000.00€.
- Affectation de taxe d'apprentissage en AP et en OPC pour divers matériels au BTS.
- Projet « Education artistique et culturelle » subvention Rectorat de 1 200€ pour le projet présenté.

Pour information.

Remarque : Suite à l'annonce de l'éventuelle suppression de notre agence comptable après maintes actions, courriers et pressions syndicales, celle-ci reste dans nos murs pour l'instant. Tous les personnels sont maintenus sur site.

4) Contrats et conventions diverses.

- Labellisation en mars 2021 de notre établissement dans le Campus des métiers et des qualifications, Image numérique et industries créatives.

Mutualisation de nos compétences sur des projets collaboratifs visant à accompagner nos jeunes dans leur orientation et leur insertion.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer les conventions pour 2 ans (renouvelable) pour adhérer à ce Campus (à titre gratuit).

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

- Convention d'accueil des demi pensionnaires des collèges Gabriel Hanotaux et Jean Moulin. à la restauration scolaire pour l'année 2021.
(Remarque : modification des heures d'accueil compte tenu de la réorganisation du passage à la restauration en accord avec le protocole sanitaire actuel).

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

- Convention d'hébergement (internat, salle de composition) des étudiants de Pierre d'Ailly pour le concours ENS Lyon du 12/04 au 21/04 (11 garçons et 5 filles).

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

- Cordée de la Réussite, Internat d'excellence, collège de Vervins et BTS audiovisuel.

Pour information.

- Création d'un demi poste complémentaire de chef des travaux à compter de la rentrée 2021/2022 (poste passant au mouvement pour 2022).

Pour information.

- Enoncé des projets CVL pour information soumis pour approbation au Rectorat.
 - Plantes vertes dans l'internat.
 - Matériel « chauffeuse, table, mobilier ».
 - Jeux de société.

5) Opérations de fin d'année (si les conditions sanitaires nous le permettent).

- Concours ENS Lyon du 12/04 au 21/04.

- Epreuves blanches :
 - Bac blanc philo sujet commun.
 - CCF EPS.
 - Epreuves blanches n°2 spécialités.
 - Grand oral blanc.
- Poursuite du concours général.
- CCF + examens oraux et écrits du bts audiovisuel à compter du 17/05/21.

Conseils de classes STS1 et STS2.

- Début des conseils de classe du troisième trimestre à compter du 28/05 jusqu'au 11/06.

Normalement (épreuves de terminales).

- 17/06 : épreuves de philo + épreuves anticipées de français.
- A partir du 22/06 au 02/07 : Grand oral.
- A compter du 07/07 : épreuves du second tour.

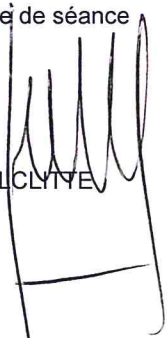
6) Questions diverses.

Rappel sur les mesures sanitaires du moment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le secrétaire de séance

M. José DELCLITTE



Le Président

M. Jacques TABARY

